# CHEMINS DE FER

## HEURES D'ARRIVEES ET DE DEPARTS

### Queen et Crescent.

Station Terminale, rue Canal.

DEPART

| | |
|---|---|
| New York et Washington | 7:30 p m |
| Cincinnati et Asheville | 7:30 p m |
| St. Louis et Chicago | 4:45 p m |
| Cincinnati et Asheville | 8:00 a m |
| Meridian Accommodation | 5:10 a m |
| Hattiesburg Local | |
| Excursion du Dimanche | |
| Carriere et points int | 7:10 a m |

ARRIVEE

| | |
|---|---|
| New York et Washington | 9:10 a m |
| Cincinnati et Asheville | 9:10 a m |
| St. Louis et Chicago | 9:10 a m |
| Cincinnati et Asheville | 8:35 a m |
| Meridian Accommodation | 4:35 p m |
| Meridian local | 4:40 p m |
| Excursion du Dimanche | |
| Carriere et points int | 7:20 p |

### Louisville et Nashville

ARRIVEE

| | |
|---|---|
| New York and Nouvelle Orleans Limited | 7:50 a m |
| Cincinnati et Florida Express | 7:05 a m |
| Cincinnati, Chicago et New York Express | 8:30 p m |
| Montgomery Accommodation | 6:45 p m |
| Gulf Coast Limited (tous les jours excepté Dimanche) | 8:50 a m |
| Nouvelle Orléans-Mobile Accommodation | 11:55 a m |
| Excursion Dimanche | 8:05 p m |

DEPART

| | |
|---|---|
| New York and Nouvelle Orleans Limited | 8:00 p m |
| Cincinnati et Florida Express | 9:00 p m |
| Cincinnati, Chicago et New York Express | 8:30 a m |
| Montgomery Accommodation | 5:45 a m |
| Gulf Coast Limited (tous les jours excepté Dimanche) | 3:25 p m |
| Nouvelle Orléans-Mobile Accommodation | 5:15 p m |

### New Orleans Great Northern Railroad

Station Terminale Rue Canal

ARRIVEE

Tous les Jours Excepté Dimanche

| | |
|---|---|
| Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom, Bogalusa et int | 5:50 p m |
| Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire | 8:50 a m |

Dimanche Seulement

| | |
|---|---|
| Jackson, Columbia, Tylertown Bogalusa et intermédiaire | 8:05 p m |
| Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire | 10:05 a m |

Excursions des dimanches et mercredis.

| | |
|---|---|
| Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Forest Glen, Lacombe et intermédiaire | 8:05 p m |

DEPART

Tous les Jours Excepté Dimanche

| | |
|---|---|
| Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom, Bogalusa et intermédiaire | 6:50 a m |
| Folsom, Columbia, Tylertown Bogalusa et intermédiaire | 4:15 p m |

Dimanche seulement.

| | |
|---|---|
| Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire | 6:00 p m |
| Jackson, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire | 7:35 a m |

Excursions des dimanches et mercredis.

| | |
|---|---|
| Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Forest Glen, Lacombe et intermédiaire | 7:35 a m |

### Illinois Central

ARRIVEE

| | |
|---|---|
| "The Limited," Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati | 8:15 p m |
| Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati | 10:55 a m |
| Local Mail | 6:40 p m |
| Northern Express | 8:50 a m |
| McComb Accommodation | 9:50 a m |
| Excursion Dimanche | 9:30 p m |

DEPART

| | |
|---|---|
| "The Limited," Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati | 9:15 a m |
| Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati | 7:10 p m |
| Local Mail | 5:30 a m |
| Northern Express | 4:30 p m |
| McComb Accommodation | 2:50 p m |
| Excursion Dimanche | 7:45 a m |

### Yazoo et Mississippi Valley

ARRIVEE

| | |
|---|---|
| Vicksburg Express | 5:30 p m |
| Memphis Express | 8:10 a m |
| BatonRouge et Woodville Accommodation | 9:40 a m |
| Excursion Dimanche | 9:30 p m |

DEPART

| | |
|---|---|
| Vicksburg Express | 7:00 a m |
| Memphis Express | 3:15 p m |
| Baton Rouge et Woodville Accommodation | 4:15 p m |
| Excursion Dimanche | 8:00 a m |

### Frisco Lines

Station Terminale Rue Canal

DEPART.

| | |
|---|---|
| Houston, Beaumont, De Quincy, Eunice, Opelousas, Baton Rouge | 7:10 p m |

ARRIVEE.

| | |
|---|---|
| Houston, Beaumont, De Quincy, Eunice, Opelousas, Baton Rouge | 10:55 a m |

### Southern Pacific Company

ARRIVEE

| | |
|---|---|
| Houston Local | 5:25 p m |
| Sunset Express pour Louisiana, Texas et Californie | 6:45 p m |
| Lafayette Local | 11:40 a m |
| Texas Express | 7:25 a m |

DEPART

| | |
|---|---|
| Houston Local | 6:50 a m |
| Sunset Express pour Louisiana, Texas et Californie | 11:55 a m |
| Lafayette Local | 3:00 p m |
| Texas Express | 8:00 |

HORAIRE LOUISIANA SOUTHERN

Embrachements des Lignes Frisco.

Effective 24 août 1913.

Rues St. Claude et Champs Elysées.

DEPART.

| | |
|---|---|
| Train spécial d'ouvriers pour Violet, tous les jours dimanches excepté | 6:00 a m |
| Pointe-à-la-Hache passagers, tous les jours dimanches excepté | 7:00 a m |
| Pointe-à-la-Hache passagers, | |
| Pointe-à-la-Hache passagers, tous les jours | 4:30 p m |
| Pointe-à-la-Hache passagers, dimanche seulement | 8:00 a m |
| Shell Beach Motor, tous les jours | 7:00 a m |
| Shell Beach Motor, tous les jours | 4:30 p m |
| Sportsman's Special, Shell Beach, dimanche seulement | 5:00 a m |
| Beach, dimanche seulement | 5:10 p m |

ARRIVEE.

| | |
|---|---|
| Train spécial d'ouvriers pour Violet, tous les jours dimanches excepté | 6:00 p m |
| Pointe-à-la-Hache passagers, tous les jours dimanches excepté | 6:00 p m |
| Pointe-à-la-Hache passagers, tous les jours | 10:10 a m |
| Pointe-à-la-Hache passagers, dimanche seulement | 6:25 p m |
| Shell Beach Motor, tous les jours | 10:10 a m |
| Shell Beach Motor, tous les jours | 7:00 p m |

## VENTES A L'ENCAN

### VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente d'une propriété améliorée de valeur du Troisième District, portant le numéro municipal 1320 Avenue Saint-Bernard, entre les rues Marais et Villeré.**

**Mme M. Rojas vs. Pine Grove Realty Co., Inc.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,306 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le 1er District de cette ville, le JEUDI, 4 juin 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No. 503, borné par l'avenue St-Bernard et les rues Columbus, Marais et Villeré; le dit lot étant désigné par la lettre "A" sur un croquis fait par S. G. de l'Isle, architecte, daté le 29 avril 1914, et annexé au writ dans le procès ci-dessus, le dit lot A se composant des lots désignés par les Nos. 15 et 6 d'un plan de A. D'Hemecourt, voyer, daté le 18 septembre 1856, annexé à un acte devant E. P. Lacoste, notaire, daté le 21 septembre 1856. Le dit lot A, a une distance de cent trente neuf pieds neuf pouces à partir du coin des rues Marais et avenue St-Bernard, mesure trente pieds de face à l'avenue St-Bernard, trente pieds et une ligne de largeur à l'arrière, cent trente-huit pieds, deux pouces et trois lignes de profondeur, sur la ligne de côté dans la direction de la rue Marais, et cent trente-huit pieds, dix pouces et six lignes de profondeur sur la ligne de côté dans la direction de la rue Villeré.

Saisie dans l'affaire ci dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
CHARLES LOUQUE, Avocat pour la demanderesse.
mai 1 2 8 15 22 29—juin 3 4

ANNONCE JUDICAIRE.

**Vente d'une propriété grandiose, améliorée et de valeur du Quatrième District, portant le numéro municipal 2532, rue Chestnut, coin de la rue Troisième (dans l'Ilet des rues Camp et Seconde), les terrains 63' 6"x 115' 1".**

**Robert W. Wilmot vs. Succession of John Brogan.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,083 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 juin 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine parcelle de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent, et y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Camp, Chestnut, Seconde et Troisième, et formant l'encoignure des rues Troisième et Quatrième, et mesure, d'après un plan fait par W. Thorton Thompson, député voyer de ville, daté le 6 septembre 1858, annexé à un acte passé devant James Fabey, ancien notaire, le 2me jour de juin 1880, soixante-trois pieds six pouces de face à la rue Chestnut, par cent quinze pieds un pouce de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
PRICE & MONTGOMERY, Avocats pour le demandeur.
mai 1 2 8 15 22 29—juin 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District, portant les numéros municipaux 920-922 rue Louisa, entre les rues des Remparts et Bourgogne.**

**Whitney Central Trust and Savings Bank vs. John B. Manning.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 107,903—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 mai 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terrain avec tous les droits, voies, privilèges, dépendances et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent de quelque façon, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Louisa, Clouet, Remparts et Bourgogne, et suivant lequel le dit lot est désigné comme lot No. cinq (5) sur un croquis de P. N. Judice, notaire, et mesure trente-cinq (35') pieds, six (6") pouces et deux lignes de face à la rue Louisa et cent vingt (120') pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, adjacent au lot No. quatre (4) au dit plan, lequel se trouve en dépôt dans les bureaux du Charles Boudousquie, notaire, et le dit lot est également désigné par le numéro seize (16) sur le tableau de taxes pour cette paroisse; les bâtisses sur ce lot sont désignées par les numéros municipaux 920 et 922 rue Louisa.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
SUTHON & LOOMIS,
Avocats pour la demanderesse.
avril 3 9 17 24—mai 1 6 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente d'une grande propriété améliorée et de valeur du Quatrième District, formant l'encoignure des rues Chestnut et Seconde, la bâtisse portant le numéro municipal 2504 rue Chestnut, terrain mesurant 55' 7"x114' 9".**

**D. B. H. Chaffe, Agent, vs. Thomas J. Woodward.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 108,033 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 mai 1914, à midi, la propriété suivante décrite, à savoir:

Une certaine parcelle ou morceau de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Camp, Chestnut, Seconde et Troisième, laquelle portion de terre mesure cinquante-cinq pieds, sept pouces de face à la rue Chestnut sur une profondeur de cent quatorze pieds, neuf pouces entre lignes parallèles égales, formant l'encoignure des rues Chestnut et Seconde, et ayant sur la dernière dite rue une façade de cent quatorze pieds, neuf pouces, et comprend la totalité du lot original No. Un et une portion du lot original No. Deux, joint au dit lot No. 1; lesquels lots Un et Deux sont inscrits sur un plan fait par H. Moelhausen, voyer, daté le 23 décembre 1844.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur au moment de la vente devant faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
A. D. PRESTON, Avocat pour le demandeur.
avril 17 18—mais 1 8 15 21

## VENTES A L'ENCAN

### VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente d'une propriété améliorée de valeur, dans le Quatrième District, portant le numéro municipal 2228 rue Dryades, entre les rues Philip et Jackson.**

**John D. Schumacher vs. Pine Grove Realty Company, Incorporée.**

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,099 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre, à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 juin 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, ou qui en dépendent de quelque façon, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Dryades (autrefois Carroll), Baronne (autrefois Coffee), Philip et Jackson, désigné par la lettre B sur un croquis d'arpentage par L. J. Fremeaux, ingénieur civil, daté le 4 mars 1892, et annexé pour référence à l'acte de vente devant Jeff C. Wenck, notaire en cette ville, daté le 22 mars 1892. Le dit lot mesure trente-et-un pieds et quatre lignes de face à la rue Dryades, la même largeur à l'arrière, par cent vingt-trois pieds, huit pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif pour la paroisse d'Orléans.
J. ZACH SPEARING, Avocat pour le demandeur.
mai 1 8 15 22 29—juin 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente d'une propriété améliorée de valeur du Sixième District, portant le numéro municipal 3910, rue Marshall.**

**Citizens' Homestead Association vs. James M. Mandeville.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,011 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 28 mai 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine parcelle de terre triangulaire, située dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, étant l'Ilet ou portion de terre No. 195 ,bornée par les rues Marshall et Gayoso et une autre propriété avoisinant le dit triangle No. 195, ou la prolongation possible de la rue Broad, conformément à un plan de Benjamin Buisson, daté le 17 février 1846, et déposé dans la dernière Quatrième Cour de District de cette ville, dans le procès No. 1966, et d'après un croquis d'arpentage certifié, comme étant conforme avec le dit plan de Buisson, et annexé, pour référence, à un acte devant Edgar Grima le 2 mai 1896, d'après l'arpentage fait par C. Uncas Lewis, voyer, s'accordant avec le dit plan de Buisson, annexé à une vente devant E. B. Ellis, notaire, le 1er février 1912, les dimensions de la susdite propriété sont comme suit: Quatre-vingt pieds six pouces de face à la rue Marshall, deux cent quatre pieds cinq pouces de face à la rue Gayoso, et deux cent six pieds deux pouces sur l'autre propriété avoisinant le dit triangle, ou le prolongement possible de la rue Broad.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication faire un dépot de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
E. B. ELLIS et H. W. KAISER,
Avocats pour la demanderesse.
avril 25—mai 1 8 15 22 27 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente d'un lot de terre de valeur dans le Cinquième District, sur la rue Wagner, dans l'Ilet des rues Webster, Evelina et Eliza.**

**Isaac B. Wolf vs. Mme Margaret Lucy Reynolds, veuve de Leonard Fridolin.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 108,156 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 28 mai 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, ou qui en dépendent de quelque façon, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné comme lot No. Vingt-Trois dans l'Ilet No. 102, borné par les rues Wagner (Washington), Webster, Evelina et Eliza; le dit lot mesure trente-et-un (31) pieds de face à la rue Wagner, par cent vingt-et-un (121) pieds de profondeur.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil Paroisse d'Orléans.
WALKER & WOLF,
Avocats pour le demandeur.
avril 25—mai 1 8 15 22 27 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente des intérêts de Propriétés de valeur dans le Quatrième District.**

**Succession de Mme Dorothea Wudenberg, veuve d'Henry Welp.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 101,518 — En vertu d'un writ de fieri facias contre Louis Welp et Henry Welp, et en faveur de Frederick Welp, Caroline Welp, épouse d'Henry Frisbie, et Elizabeth Welp, épouse de J. Henry Doescher, qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 mai 1914, à midi, la propriété suivante décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts des défendeurs, Louis Welp et Henry Welp, dans la propriété suivante décrite, d'après l'inventaire de la succession de Mme Dorothea Wudenberg, veuve d'Henry Welp, No. 101,518 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

1er — Une certain portion ou morceau de terre, ainsi que les bâtisses qui s'y trouvent, située dans le 4ème District de cette ville, dans l'Ilet No. 470, bornée par l'avenue Washington et les rues Rocheblave, Tonti et Quatrième, la dite portion ou parcelle de terre se trouvant à une distance de cinquante-huit pieds, huit pouces et six lignes de l'encoignure de la rue Quatrième, elle mesure cinquante-huit pieds, huit pouces et six lignes, plus ou moins, de face à la rue Quatrième, sur une profondeur entre lignes parallèles égales de cent vingt-sept pieds, le tout d'après un plan par W. P. Kaiser, annexé à un acte passé devant Benjamin Ory, notaire, le 17 mars 1905.

2nd — Une certaine portion ou morceau de terre, ainsi que toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, située dans le même district et Ilet, d'après la propriété ci-dessus décrite, la dite portion ou morceau de terre formant l'encoignure des rues Quartième et Tonti et mesure cinquante-huit pieds, huit pouces et six lignes de face à la rue Quatrième sur cent vingt-sept pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de la vente devant faire un dépôt de dix pour cent du montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
DART, KERNAN & DART, Avocats pour les demandeurs.
avril 17 18—mai 1 8 15 22

## VENTES A L'ENCAN

### VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente du propriété de valeur améliorée du Quatrième District, portant le numéro 2318 rue Constance, entre les rues Première et Philip.**

**Equitable Homestead Association vs. Miss Irma Bloesman.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,010 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 mai 1914, à midi, la propriété suivante décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou qui en dépendent de quelque façon, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Constance, Première, Laurel et Philip, mesurant vingt-cinq pieds, quatre pouces et trois lignes de face à la rue Constance par une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Philip de cent cinquante-neuf pieds dix pouces et six lignes, et une profondeur sur la ligne vers la rue Première de cent trente-six pieds, un pouce et quatre lignes, de là à un angle droit sur le côté courant vers la rue Première de trente-cinq pieds, une ligne, puis une seconde profondeur de vingt-trois pieds, neuf pouces et deux lignes, par une largeur dans le fond de soixante pieds, quatre pouces et quatre lignes. Le dit lot de terre est désigné par la lettre A sur un plan dressé par S. G. De l'Isle, voyer, daté le 18 février 1901, et est composé d'un portion du terrain original désigné par le numéro vingt-cinq et l'arrière portion du terrain désigné par le numéro vingt-six.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur devant faire au moment de l'adjudication un dépôt dix pour cent sur le montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
J. ZACK SPEARING,
Avocat pour la demanderesse.
avril 11 17 24—mai 1 8 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District, formant le coin des rues Broadway et Meadow, dans l'Ilet borné par les dites rues et par l'avenue Leake et les rues Magazine et Audubon.**

**Frank B. Twomey vs. James A. Sample.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,932 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 mai 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terrain, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent de quelque façon, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le numéro 10 dans l'Ilet No. 47 (Greenville), borné par l'avenue Leake et les rues Broadway (autrefois S. Market), Magazine (autrefois Foucher), Audubon (autrefois Chestnut) et Meadow (autrefois Market); lequel lot forme le coin de Broadway et Meadow (autrefois Market), et mesure vingt-trois pieds de face à la rue Broadway sur une profondeur et face de cent cinq pieds sur la rue Meadow (autrefois Market).

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du montant du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
FELIX J. DREYFOUS,
Avocat pour le demandeur.
avril 3 9 17 24—mai 1 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de propriété de valeur améliorée du Septième District, portant le numéro 2032 rue Lowerline, entre les rues Spruce et Panola.**

**Daniel J. Devlin vs. Louis Larche.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,865 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 mai 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terrain situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Lowerline, Spruce, Panola (autrefois Cypress) et Adams. Le dit lot est désigné comme lot original No. 15 de l'Ilet 282, et mesure trente pieds, trois pouces, sept lignes (30', 3", 7"') de face à la rue Lowerline; cent quatorze pieds, trois pouces, sept lignes (114', 3", 7"') de profondeur sur la ligne qui divisant du lot No. 14; cent dix-huit pieds, neuf pouces et six lignes (118', 9" et 6"') de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No. 16; et trente (30') pieds sur la ligne à l'arrière. Ce lot forme une partie de ce terrain qui est désigné par la lettre E d'après un croquis fait par C. Uncas Lewis, député voyer de la ville, en date du 24 mars 1897, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, dépendances et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent de quelque façon.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
JAMES J. McLOUGHLIN,
Avocat pour le demandeur.
avril 3 9 17 24—mai 1 7

### AVIS DE SUCCESSIONS

**Succession de M. et Mme Wm. C. Ervin.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,180 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Allan R. Beary, agent et avocat de fait de Mme Melinda Ervin, épouse autorisée de Lorenzo D. Beary, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
GEO. MONTGOMERY, Avocat.
avril 24 28—mai 3

70 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.
Patents taken through Munn & Co. receive special notice without charge, in the
Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

## VENTES A L'ENCAN.

### Par J. L. ONORATO

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division D — No. 105,395.
SUCCESSION D'EDWARD M. BLANK.

Conformément et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée succession d'Edward M. Blank, enregistrée No. 105,395, le dit jugement lu et rendu en cour ouverte le 24 mars 1914, et signé en cour ouverte le 30 mars 1914, et le dit ordre adressé à J. L. Onorato, encanteur, je procéderai à la vente à l'encan, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, le JEUDI, 7 mai 1914, la propriété ci-après décrite, a savoir:

1—Un lot de terrain avec toutes les améliorations, droits, voies, etc., situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet 546, borné par les rues Villeré, Urquhart, Music et l'avenue St-Roch, désigné par le numéro 42, mesurant 35 pieds de face à la rue Villeré par une profondeur de 150 pieds; lequel conformément à un acte devant Louis Feraud, ancien notaire, le 18 janvier 1837, mesurant 35 pieds, 7 pouces et 6 lignes de face à la rue Villeré par 150 pieds 10 pouces de profondeur. Les améliorations consistent d'une résidence a deux étages, portant le No. 2418 rue Villeré.

2—Un lot de terrain avec toutes les améliorations, situé dans le même district et ilet également décrit ci-dessus, désigné comme No. 6, et mesurant 30 pieds de face à la rue Villeré par 71 pieds 4 pouces de profondeur, étant les parties en arrière des lots 10 et 11.

Termes et Conditions—La moitié ou plus comptant et le solde à crédit d'un ou un et deux ans, représenté par des effets de l'acheteur, portant sept pour cent d'intérêts dès la date jusqu'au paiement. L'acte de vente doit contenir toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acheteur doit payer les taxes pour 1914. L'acheteur doit payer l'acte de vente devant John Lautenschlaeger, notaire. Dix pour cent sans intérêt ni amendement devant être déposés au moment de l'adjudication pour sceller la vente avec

J. L. Onorato
REAL ESTATE

Encanteur, 820 Rue Common.
avril 5 12 19 26—mai 3 7

### VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente d'une propriété améliorée de valeur dans le Troisième District, portant le numéro municipal 1630, rue Nord Dorgenois, entre les rues Onzaga et Lapeyrouse.**

**Isaac B. Wolf vs. Joseph Andrew Thomas.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,905 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 juin 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendences qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre A, de l'Ilet No. 1342, borné par les rues Dorgenois, Onzaga, Rocheblave et Lapeyrouse, sur un croquis et certificat d'arpentage daté le 27 février 1907, signé par Edgar Billé, voyer, et annexé à un acte passé devant Felix J. Dreyfous, notaire, le 7 mars 1907, d'après lequel croquis le dit lot part d'une distance de soixante-quatre pieds à partir de la rue Onzaga, et mesure de là, trente-six pieds de face à la rue Dorgenois, sur une profondeur sur la ligne de côté dans la direction de la rue Lapeyrouse de cent vingt-huit pieds, à la ligne à l'arrière qui a trente-trois pieds huit pouces, de là, sur une ligne courant dans la direction de la rue Dorgenois, et parallèle à la rue Onzaga, vingt-huit pieds; de là, sur une ligne courant dans la direction de la rue Onzaga, et parallèle à la rue Dorgenois, deux pieds quatre pouces; de là, sur une ligne courant, à la rue Dorgenois, et parallèle à la rue Onzaga, de l'endroit d'où part la première ligne, cent pieds.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans
F. J. DREYFOUS, A. D. DANZIGER et B. Y. WOLF, Avocats pour le demandeur.
mai 1 8 15 22 29—juin 3 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District, formant le coin des rues Constantinople et S. Remparts, mesurant le tout 60 pieds de face à la rue Constantinople par 120 pieds de profondeur et de face à la rue S. Remparts, bâtisses portant les Nos. 1938 rue Constantinople et 4015 rue S. Remparts.**

**Homeseekers' Building and Loan Association vs. John A. Bacon.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,936 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan, à la bourse des propriétés foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 7 mai 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

1—Un certain lot ou parcelle de terrain, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, dépendances qui y appartiennent de quelque façon, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Constantinople, S. Remparts (autrefois rue St-Denis), Dryades et Marengo; la dite parcelle de terrain forme le coin des rues Constantinople et S. Remparts, et mesure trente pieds de face à la rue Constantinople par une profondeur et de face à la rue Remparts de 90 pieds, et forme le devant entier par 90 pieds de profondeur du lot désigné par le numéro 13 de l'Ilet No. 81 sur un plan ou cro